Rapport final :

Programme Régional Afrique   
de renforcement des capacités

dans le secteur des

ABRIS ET ETABLISSEMENTS HUMAINS

22 Novembre 2019

Sommaire

1. Introduction

2. Objectif général des formations

3. Objectifs détaillés des formations

4. Sélection des particpants

5. Animation des formations

6. Déroulement des formations

7. Contenus des formations

8. Modules de la formation

9. Résultats attendus

10. Résultat des évaluations

11. Les prochaines étapes

12. Les documents annexes

1. Introduction

Depuis son engagement de prendre le rôle de chef de file du groupe sectoriel des « Abris et Etablissements humains », en cas de catastrophes naturelles, la Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FICR) s’est engagée à renforcer les capacités des Sociétés Nationales assurant la formation de personnes qualifiées, et expérimentées au niveau Régional afin de répondre au mieux en termes d’assistance dans ce secteur technique.

Au sein du mouvement, l’aide en termes d’Abris et Établissements humains est un secteur d’intervention aux opérations du Fonds de secours d'urgence en cas de catastrophe (DREF) et des appels d'urgence (EA). Le soutien apporté aux victimes au lendemain d'une catastrophe comprend la distribution d’article ménagers, la planification de centre l'hébergement d'urgence, incluant selon les besoins l'assistance technique à la reconstruction à moyen et à long terme.

En outre, dans le cadre de programmes de réduction des risques, les Sociétés Nationales participent également à des programmes d'hébergement durables, des projets de réduction des risques inhérents à l’habitat avec le soutien de Sociétés Nationales partenaires. Le domaine d'intervention des Abris et Établissements humains peut comprendre également la sécurité d'occupation et la durabilité environnementale.

Pour répondre à ce mandat, la FICR et la Croix Rouge Luxembourgeoise ont signé un accord de deux ans pour accroître l'aide des Sociétés Nationales de la Région Afrique dans le secteur du logement. L'objectif global de cette collaboration est de soutenir les 49 Sociétés nationales de la Région afin de renforcer leur capacité dans la préparation et la réponse dans ce secteur technique. Pour que les communautés soient mieux préparées, plus résilientes et qu'elles sont en meilleure position pour répondre à leurs besoins en matière d'habitat lorsqu'elles sont affectées par des catastrophes naturelles, des conflits ou des risques urbains.

D’autre part, afin de répondre aux actions des Sociétés Nationales dans le secteur, la Croix Rouge Luxembourgeoise a soutenu la création et accueille le centre de recherche technique du logement ; le « Shelter Research Unit » (IFRC-SRU). Le IFRC-SRU a pour vocation de renforcer les compétences techniques des Sociétés Nationales sœurs dans le secteur du logement « Abris et Etablissements Humains ». Cet institut technique de recherche et de développement, assure notamment le soutien technique opérationnel et la mise en place de formations adaptées afin de renforcer les compétences techniques des Sociétés Nationales dans le secteur.

Dans le cadre de ces accords, deux formations techniques ont été développées par l’IFRC-SRU et délivrées cette année. 11 SNs francophones et 12 SNs du continent Africain ont été ciblé.

2. Objectif général des formations

Les formations en matière d'abris et d’établissements humains dirigés par le SRU qui se sont déroulées au Sénégal et au Kenya sont l’une des composantes de ce soutien technique opérationnel des Sociétés Nationales ciblant les Sociétés Nationales Africaines francophones et ensuite anglophones de la Région.

L'objectif de ces formations est de soutenir les 23 Sociétés Nationales invitées afin de s'assurer qu’elles soient mieux préparées, qu'elles disposent d’un personnel formé pour répondre aux besoins dans la réponse et en préparation aux désastres en matière de logement et d'habitat.

Représentatifs des Croix Rouge invitées lors de la formation du Sénégal du 1er au 06 Septembre 2019 :

* Croix Rouge Sénégalaise
* Croix Rouge des Comores
* Croix Rouge du Congo
* Croix Rouge de Côte d’Ivoire
* Croix Rouge du Tchad
* Croix Rouge de Centre Afrique
* Croix Rouge du Cameroun
* Croix Rouge du Niger
* Croix Rouge de Djibouti
* Croix Rouge de RDC
* Croix Rouge du Cap Vert

Représentatifs des Croix Rouge invitées lors de la formation au Kenya du 29 Octobre au 06 Novembre 2019 :

* Croix Rouge du Kenya
* Croix Rouge d’Uganda
* Croix Rouge d’Ethiopie
* Croix Rouge du Soudan du Sud
* Croix Rouge du Sierra Leone
* Croix Rouge du Nigéria
* Croix Rouge du Libéria
* Croix Rouge du Soudan
* Croix Rouge du Malawi
* Croix Rouge du Zimbabwe
* Croix Rouge de Gambie
* Croix Rouge du Somali Land

3. Objectifs détaillés des formations

Les formations visent à accroître la capacité d'intervention des Sociétés Nationales en matière d'abris et d'établissements humains en augmentant le nombre de personnel possédant des compétences techniques dans le secteur, pour pouvoir concevoir et répondre efficacement aux besoins dans la Région.

Le processus d'apprentissage tout au long de ces formations contribue à l'objectif global d'accroître la quantité et la qualité globales des interventions dans le secteur de l’hébergement en Afrique en augmentant la capacité des Sociétés Nationales à concevoir et à mettre en œuvre des programmes d'abris et d'établissements humains dans des contextes d'urgence et de relèvement.

L'apprentissage est axé sur l'amélioration de la compréhension par les participants des options d'assistance en matière d'abris et établissements humains, la sensibilisation aux normes et outils de la FICR et à une meilleure connaissance des cadres réglementaires dans le secteur des abris, ainsi que sur la façon d'appliquer cet apprentissage au contexte et aux spécificités Régionales.

Suite aux formations, les participants seront en mesure d'acquérir les connaissances nécessaires sur le secteur des abris et établissements humains, afin de pouvoir prendre des décisions rapides et éclairées pour concevoir et mettre en œuvre une gamme d'options d’intervention dans le secteur, tant dans les situations d'urgence que pour les programmes de relèvement et de résilience.

4. Sélection des participants

Cette formation a ciblé le personnel technique et des volontaires qui interviennent lors d'événements liés aux abris et au soutien à la conception de programmes de logement. Deux points focaux abris / logement et établissements humains de chaque Société nationale ciblée, ayant une expérience antérieure pertinente dans le domaine ont été sélectionné. Des représentants venant de 23 Sociétés Nationales ont bénéficiées de cette formation, soit 11 Sociétés Nationales francophones et 12 Sociétés Nationales Anglophones.

L’évaluation a consisté à identifier parmi les participants des personnes ressources susceptibles de renforcer leur Société Nationale dans la réponse et des personnes pouvant potentiellement être déplorables en soutien des Sociétés Nationales au niveau Régional.

5. Animation des formations

La formation a été dirigée par l'Unité de recherche sur les abris (IFRC-SRU) de la FICR et soutenue par l'équipe abris et établissements humains de la FICR de la Région Afrique ainsi que la Croix Rouge Luxembourgeoise.

L'unité de recherche sur les abris (IFRC-SRU) a fait appel à une consultante spécialiste du secteur pour élaborer le contenu de la formation et délivrer une partie des sessions. Pour la seconde formation se deroulant au Kenya, des représentants de la Croix Rouge Kenyane et de la Croix Rouge Ougandaise encadrées par la consultante, ont également contribué à animer la formation. L’objectif etant de renforcer les capacités au niveau Régional de soutenir cette formation à plus longterme.

Enfin, certaines sessions ont été animées par des représentant de la FICR de la Région et du bureau de la Zone.

6. Déroulement des formations

En coordination avec le bureau Régional de la FICR, et le soutien technique de la Croix Rouge de Dakar et du Kenya, deux formations ont été organisées sur le continent Africain en 2019 par le IFRC-SRU.

Les participants des Sociétés Nationales francophones ont été conviées à séjourner du 1er au 06 Septembre à Saly au Sénégal. Les participants anglophones des Sociétés Nationales Africaines ont été conviés à une seconde formation du 29 Octobre au 03 Novembre, au centre de formation de l’université de Machakos, au Kenya.

Pendant six jours, les 23 Sociétés Nationales sélectionnées ont été formées sur divers aspects liés au secteur et ont travaillé sur un exercice de simulation aboutissant à la rédaction d’un plan d’action dans le domaine des abris et à la construction d’abris d’urgence.

L’equipe des formateurs a contribué à l’organisation des ateliers pratiques et à la facilitation des diverses présentations des sessions de la formation:

**Pour le IFRC-SRU, bureau central basé au Luxembourg :**

* Antonella Vitale – IFRC-SRU Responsable de l’unité technique
* Corinne Tréherne – Consultante technique du IFRC-SRU

**Pour la FICR à Genève**, qui a mis à disposition son temps comme contribution à cette formation :

* Sandra Durzo – IFRC département abri et établissement humains point focal Afrique basé à Genève

**Pour la FICR, bureau de la Zone Afrique basé au Kenya** :

* Dipti Hingorani – IFRC département abri et établissement humains point focal de la Zone Afrique basée à Nairobi
* Rishi Ramrakha - logisticien en chef de la FICR basé à Nairobi
* Maureen Chepkorir pour le soutien administratif et financier pour la formation au Kenya

**Pour la FICR, bureau Région Sahel basé au Sénégall :**

* Maria Calzadilla – point focal du département abri et établissement humains de la Région du Sahel
* Khady Balde Diara pour le soutien administratif et financier pour la formation au Sénégal

**Avec le soutient des Sociétés Nationale :**

* Brian Kanaahe de la Croix Rouge d’Ouganda co-facilitateur
* Daniel Mutinda et Mbalu Joe de la Croix Rouge du Kenya co-facilitateurs

7. Contenus de la formation

La formation comprend de nombreuses présentations, des exercices pratiques et un exercice de simulation.

Les objectifs ont été d’aborder les thèmes récurrents au secteur afin de :

* Comprendre le secteur des abris et établissements humains en présentant l'éventail des options d'intervention, en soulignant les bonnes pratiques en matière de programmes
* Apprendre comment effectuer des évaluations en réponse aux besoins du secteur des abris et établissements humains,
* Acquérir les connaissances sur les normes, l'orientation et les outils pour les programmes d’abris et établissements humains,
* Accroître les connaissances sur les approches de relèvement, les programmes urbains, la réduction des risques de catastrophes et la résilience des abris et reconstruire des abris plus sûrs.
* Elaborer une stratégie et un plan d'action en matière d’abris et établissements humains,
* Connaitre les outils, procédures, les options de financement de la FICR et outils d’intervention d’urgence dans le secteur, y compris les DREF et les Appels.
* Connaitre les mécanismes de coordination du groupe sectoriel abris et établissements humains et le rôle de la FICR chef de file de la coordination Cluster dans le secteur,
* Cerner les méthodes et solutions d’assistance, les normes, standards, orientations et outils pour les programmes d’abris et établissements humains ;
* Comprendre les enjeux pour une bonne planification des établissements humains
* Apprendre les outils et méthodes de distribution incluant les articles non alimentaires et l’assistance financière
* Assurer une bonne coordination avec le soutien de la logistique
* Comprendre les enjeux de la phase de redressement dans le secteur
* Développer les supports technique et pédagogique incluant un exercice de développement d’un outil de sensibilisation des risques et des bonnes pratiques constructives
* Comprendre comment aborder la situation du handicap physique et les besoins spécifiques à apporter pour ce public cible
* Apprendre comment effectuer des évaluations des besoins et des dommages
* Apprendre à élaborer un plan d'action détaillé dans le domaine des abris et établissements humains
* Partager ses expériences sur le secteur en illustrant les bonnes pratiques en matière de programmes d’abris et établissements humains ;
* Apprendre à développer un design d’abri d’urgence correspondant aux pratiques culturelles locales et contraintes climatiques
* Comprendre les principes constructifs assurant la construction d’un abri Secure, adapté aux besoins.

Les formations sont également l’opportunité de partager les expériences respectives des Sociétés Nationales invitées. Des cessions d’échange, des projections vidéo ont été planifiées en soirées.

Présentations formation Francophone au Sénégal :

* Le IFRC-SRU - Aides techniques et services
* La Croix Rouge des Comores - Les challenges de la coordination
* La Croix Rouge du Cameroun - Le soutien financier pour la location
* La Croix Rouge du Togo - « Forecast based financing »
* La Croix Rouge de DRC - Projet urbain
* La Croix Rouge du Sénégal - Le model abri type Sahel
* La Croix Rouge du Tchad - Résilience dans les programmes de reconstruction

Présentations formation Anglophone au Kenya :

* Le IFRC-SRU - Aides techniques et services
* La Croix Rouge de Gambie - Réparation des toits
* La Croix Rouge du Sierra Leone - Réponse de secours lors des inondations
* La Croix Rouge d’Ethiopie - Aide financière pour des habitations permanentes

8. Modules de la formation

Les formations se sont déroulées sur 5 jours et demi, alternant des sessions théoriques, des exercices partiques en groupe et des évaluations des acquis.

**Jour 1 :**

* Ouverture de la formation
* Le secteur abris et établissements humain en Afrique – introduction
* Les mécanismes et outils d’intervention d’urgence de la Croix Rouge dans le secteur « Abris et Etablissements humains »
* Le mécanisme du groupe sectoriel « Abris et Etablissements humains

**Jour 2 :**

* Les méthodes et solutions d’assistance dans le secteur des abris
* Les standards
* Etablissements humains (déplacés/non déplacés)
* La planification d’un établissement humain et de ses infrastructures
* Exercice : Concevoir, implanter et construire un abri d’urgence

**Jour 3 :**

* Les Articles non alimentaires et méthodes de distributions

Incluant l’asssistance financière

* Le soutien de la Logistique dans le secteur des abris
* Le redressemenet dans le secteur du logement
* Les pratiques constructives locales
* Les supports techniques et pédagogiques
* Exercice : concevoir un support technique pédagogique

**Jour 4 :**

* Les vulnérabilités incluant les personnes avec mobilité réduite
* La coordination avec les autres secteurs
* L’évaluation des dommages et des besoins
* L’identification des bénéficiaires et l’engagement de la communauté
* Travailler en milieu urbain
* L’approche participative sur la sécurité au logement (PASSA)

**Jour 5 :**

* Elaborer une stratégie et un plan d’action
* Suivi, responsabilisation et lecon apprise
* Le plan d’action
* Exercice : établir un plan d’action

**Jour 6 :**

* Restitution des plans d’action
* Partage d’expériences
* Contrôle de connaissance
* Les prochaines étapes
* Evaluation individuelles
* Cloture de la formation et remise des certificats

Chaque journée débutée par le résumé de la journée précédente et se cloturée par un évaluation écrite anonyme de la journée. Des cessions de partage d’expériences avaient lieu en soirée après le diner.

9. Résultats attendus

L’équipe de facilitateurs à évaluer les participants selon la méthodologie suivante : Individuellement au cours de la semaine de formation, à travers l’analyse d’un test écrit et lors d’un entretien oral individuel en fin de formation.

Les évaluations journalières, le test de fin de formation et les entretiens individuels ont permis d’évaluer les capacités de chaque participant afin de cerner leurs aptitudes à soutenir leur Société Nationale dans le secteur, voir à être déployé pour aider des Sociétés Nationales de la Région si besoin. Les participants font désormais partie du « Surge Compétence Framework » établi par le FICR, qui se base les compétences individuelles.

Les critères d’évaluation utilisés par le FICR-SRU ont permis de déterminer plusieurs profils :

* Acquis de compétences minimum en soutien à sa Société Nationale
* Capacité à être déployé avec assistance dans un environnement familier
* Capacité à être déployé dans un environnement complexe avec assistance
* Qualifié et autonome pouvant être déployé

Les résultats des tests, ont clairement confirmées les résultats espérés. La formation à renforcer les capacités des Sociétés Nationales présentes dans le secteur technique des abris et établissements humains et permis d’identifier parmi les participants des personnes ressources prêtes à soutenir d’autres sociétés Nationales Régionales en cas d’opérations d’urgence.

10. Résultats des évaluations

**Formation Francophone au Sénégal:**

Sur un total de 21 participants :

0 participants non recommendés

4 particpants capables à être déployé avec assistance dans un environnement familier

11 participants capables à être déployé dans un environnement complexe avec assistance

6 particpants qualifiés et autonomes pouvant être déployés

**Formation Anglophone au kenya:**

Sur un total de 20 participants :

1 participant non recommendé

3 participants capables à être déployé avec assistance dans un environnement familier

9 participants capables à être déployé dans un environnement complexe avec assistance

7 participants qualifiés et autonomes pouvant être déployés

A cela, 3 co-facilitateurs anglophones (2 du Kenya et 1 d'Ouganda) ayant activement aidé lors de la formation au Kenya ont été identifié comme personnes ressources. Daniel Mutinda, Mbalu Joe et Brian Kanaahe seront à intégrer au « roster ».

11. Les prochaines étapes

Chaque participant a reçu un dossier complet et une clé USB comprenant l’ensemble des documents de la formation ainsi que des ouvrages clés francophones ou anglophones illustrant le secteur. Ces documents permettront aux participants de former à leur tour des volontaires et des employés au sein de leur Société Nationale respective. L’IFRC-SRU en coordination avec les bureaux de la FICR veillera à assurer le suivi de cette formation.

Les résultats des évaluations seront capitalisés dans la base de données des personnes ressources au niveau du bureau Régional de la FICR afin d’identifier les personnes pouvant apporter un soutien opérationnel.

De prochaines formations ciblant d’autres Sociétés Nationales seront sans doute envisagées et planifiées en 2020 si les moyens financiers peuvent le permettre, afin d’actualiser la banque de données et de renforcer ultérieurement la capacité des Sociétés Nationales Africaines actives dans le secteur « Abris et Etablissements humains ».

12. Les documents en annexes

**Voir en attachement les fichiers Zip**

* les présentations des cessions
* sommaire de l’exercice de construction
* sommaire de l’exercice de conception d’un plan d’action
* des photos de la formation